



③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASL H		Exercice N 300823		Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	FB	FC			
	Production vendue	Biens *	FD	FE	FF			
		Services *	FG	FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	FL			
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	9 244	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	9 246	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	6 798	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	110	
	Salaires et traitements *					FY	9 846	
	Charges sociales (10)					FZ	182	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	16 942	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(7 695)		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(7 695)		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASL H		Néant ☐ *	
				300823	Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 246
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	16 942
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	(7 695)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	9 244
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6		
			A7		
			A8		
			A9		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise		ASL H				Néant ☐ *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
						Consécutives à la réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								1	2	
TOTAL I					CZ	D8	D9			
TOTAL II					KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9	)	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	(dont composants	M1	)	KM	KN	KO		
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2	)	KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	)	KS	KT	KU
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX		
		Matériel de transport *				KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes				LK	LL	LM			
	TOTAL III				LN	LO	LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T		
		Autres participations				8U	8V	8W		
		Autres titres immobilisés				1P	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V				
TOTAL IV				LQ	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	ØH	ØJ			
							29 300			
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
					Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
									1	2
TOTAL I					IN	CØ	DØ	D7		
TOTAL II					IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillages industriels				IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers				IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport				IV	MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III				IY	NG	NH	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW	
		Autres participations				IO	ØX	ØY	ØZ	
		Autres titres immobilisés				I1	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G			
TOTAL IV				I3	NJ	NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	ØK	ØL	ØM		
							29 300			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		ASL H					Néant ☒ *
Exercice N clos le		2023-09-30					
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾		
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾			
							①
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE		–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE		=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ASL H						Néant ☒ *	
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6		
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		ASL H								Néant ☒ *	
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0		
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 % ¹	D3	0	D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI) ¹	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4F	0	4G	0	4H	0		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations * ¹	5F	0	5H	0	5J	0	5K	0		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	0	D4	0	5T	0	5U	0		
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
		- corporelles	6E	0	6F	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	02	0	03	0	04	0	05	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières (1) * ¹	06	0	07	0	08	0	09	0	
	Sur stocks et en cours	6N	0	6P	0	6R	0	6S	0		
	Sur comptes clients	6T	0	6U	0	6V	0	6W	0		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	0	6Z	0	7A	0		
	TOTAL III	7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0		
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	7C	0	UB	0	UC	0	UD	0		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	0	UF	0				
	- financières			UG	0	UH	0				
	- exceptionnelles			UJ	0	UK	0				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									10	0	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASL H										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN				
						1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL				UM		UN						
	Prêts (1) (2)	UP				UR		US						
	Autres immobilisations financières	UT				UV		UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA												
	Autres créances clients	UX				11 093		11 093						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO				Z1								
	Personnel et comptes rattachés	UY												
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ												
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM											
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				1 265		1 265					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN											
		Divers	VP											
	Groupe et associés (2)	VC												
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR				23 655		23 655						
	Charges constatées d'avance	VS												
TOTAUX					VT	36 013		VU	36 013		VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
						1		2		3		4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y												
Autres emprunts obligataires (1)		7Z												
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine				VG								
		à plus d'1 an à l'origine				VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A												
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				2 106		2 106						
Personnel et comptes rattachés		8C				1 391		1 391						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				201		201						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E												
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				1 849		1 849						
	Obligations cautionnées	VX												
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				70		70						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J												
Groupe et associés (2)		VI				15 570		15 570						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				48 304		48 304						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2												
Produits constatés d'avance		8L												
TOTAUX					VY	69 490		VZ	69 490					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		15 570	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



A.S.L H
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1230 Route de Bonnaz
74250 FILLINGES
919 076 091 RCS THONON LES BAINS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à -7 695,43 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -7 695,43 euros

Affectée intégralement au compte "report à nouveau" -7 695,43 euros
Lequel est ainsi porté à ce montant

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance
M. Anthony MOREAU



Majexperts

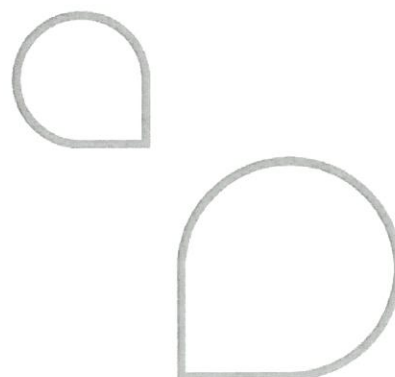
EURL ASL H

1230 Route DE BONNAZ 74250 FILLINGES FRANCE

du 01/09/2022 au 30/09/2023

**CERTIFIÉ CONFORME
LE GÉRANT**

A handwritten signature in blue ink, located below the text 'LE GÉRANT'.



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ASL H			Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	1230 Route DE BONNAZ		74250	FILLINGES
SIRET	9 1 9 0 7 6 0 9 1 0 0 0 1 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 3		Durée de l'exercice précédent *	
			Exercice N clos le 2023-09-30	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3	
Capital souscrit non appelé			TOTAL (I)	AA
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE	
Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	
TOTAL (II)			BJ	29 300
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD
Disponibilités	CF		CG	
TOTAL (III)			CJ	37 494
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	66 794
Renvois: (1) dont droit au bail :			(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP
			(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASL H		Néant ☐ *		
				30/09/23 Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :5.000.)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(7 695)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(2 695)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	15 570
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 106	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 510	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	48 304	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	69 490		
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	66 794		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	69 490
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD